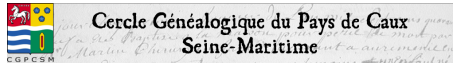


<https://geneacaux.fr/spip/spip.php?article491>



Le mal caduc

- Comprendre ... - Histoire cachoise - Vie sociale -



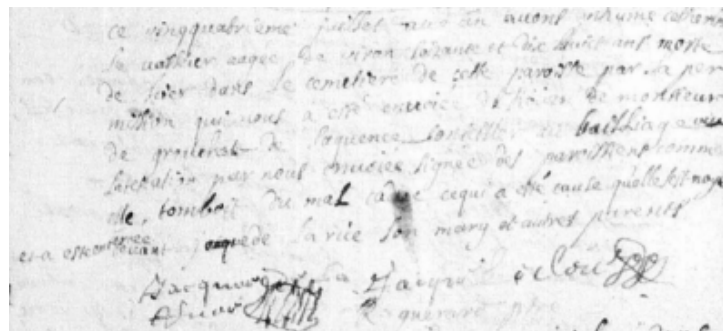
Date de mise en ligne : dimanche 13 janvier 2019

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

En feuilletant un registre de Fresnay le long en 1704, on trouve au 24 juillet, l'inhumation de Catherine Levasseur, âgée d'environ 78 ans. Le prêtre mentionne sur l'acte qu'elle est tombée à cause du mal caduc et qu'elle s'est noyée.



Sur le procès verbal établi le même jour par Mr de Grouchet, procureur du Roi à Rouen, il est précisé que cette personne, ayant les pieds brûlés, est tombée avec sa chaudière encore chaude dans la mare, située près de sa mesure, en allant puiser de l'eau ; ceci à cause du mal caduc dont elle souffrait. Son mari, Jacques Delarue, aussi pauvre qu'elle, âgé de 82 ans, était parti ce jour là à la noce de sa petite fille.



Qu'était ce donc que cette maladie mentionnée par le prêtre ?

Le mal caduc est une affection de tous temps. Ce terme utilisé à cette époque, au début du XVIII^{ème} siècle, désignait l'épilepsie. Les maladies nerveuses et convulsives ont toujours existé. Très souvent l'épilepsie survient d'une manière si prompt et sans être annoncée par aucun symptôme ni antécédent, que les malades tombent subitement à terre. C'est sans doute de cette chute que lui est venu le nom de mal caduc qu'elle portait. On utilisait également d'autres termes, autrefois, pour parler de l'épilepsie : Le « Mal de St Jean », le « Mal des Comices », le « Maladie Sacrée », le « Mal Lunatique », le « Mal Démoniaque ».

.....

Mais comment soignait-on cette maladie autrefois :

Au moyen âge, dans ces temps reculés, où la religion réglementait tout, on avait recours aux Saints pour tout, et on allait les prier pour leur demander pratiquement n'importe quoi.

Le mal caduc

Le tombeau de Saint-Namphaise, conservé à Canlac-du-Causse, près de Livernon, fut longtemps le but d'un pèlerinage, dès cette période. On venait y évoquer le Saint, entre autres, pour la guérison du « mal caduc ». Des centaines, des milliers de gens venaient ainsi, dans l'espoir d'une guérison « miraculeuse », et espéraient vraiment de tout cœur qu'elle se réaliserait.



En 1792, le curé de Saint Macaire, district de Cholet, prétend guérir cette maladie grâce à un remède. Une autre thérapie risque de vous faire sourire ! En 1809, l'haleine des vaches était sensée guérir le mal caduc.

A Châlons-sur-Marne , le 26 août 1809, une femme de 24 ans, qui depuis sa quatorzième année tombait du mal caduc au moins une fois par semaine, avec une violence effroyable, a été radicalement guérie en cette ville, après avoir passé trois mois de suite dans une étable à vaches.

Cette guérison est un nouvel exemple de l'efficacité d'un remède qui a déjà été recommandé plusieurs fois.

(Annales Périodiques de la ville d'Orléans - 6e année - N°594 - Samedi 9 septembre 1809)

.....

"Plusieurs journaux ont parlé de guérison obtenues sur des personnes atteintes d'épilepsie, par leur séjour dans une étable et sous l'haleine des vaches. L'administration des hospices civils de Paris, qui déjà, depuis plusieurs années, a fait établir à la Salpêtrière une salle de traitement de l'épilepsie, a chargé M. Landré-Beauvais (d'Orléans), l'un des médecins de cet hospice, de faire des essais du nouveau moyen proposé pour combattre cette fâcheuse maladie. Plusieurs épileptiques choisis dans cet établissement où se trouve le rassemblement le plus nombreux qui ait jamais existé de maladies nerveuses et convulsives, sont maintenant placés dans une étable disposée pour réunir toutes les circonstances qui paraissent avoir contribué aux guérisons annoncées.

(Annales Périodiques de la ville d'Orléans - 6e année - N°625 - Mercredi 27 décembre 1809)



Bien sur, il est difficile de croire que l'on pouvait guérir grâce à ses divers moyens ! On peut aussi penser que nos ancêtres avaient de drôles de façon de se soigner !

Ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, alors que les connaissances scientifiques sur l'épilepsie progressaient, que des médicaments furent enfin découverts, avec une efficacité objective sur les crises d'épilepsie.

F. Renout

(Administrateur cgpcsm)

Sources :

- 1) acte de décès et procès verbal des archives de Seine Maritime
- 2) Jean Pierre Bernard